

Cla
✓

Rapport de réunion à Monsieur le Ministre
de la Jeunesse et des Sports

✓ S/C de Monsieur le Directeur Général de
la Jeunesse

Objet: Projets retenus pour étude sur le "Fonds d'Etudes de Projets"

Suite à la lettre N° 1659/82/13.01.20 du 9 Décembre 1982 du Ministre du Plan, j'ai participé aux réunions du Comité Interministériel consultatif pour la programmation des études de projets qui ont eu lieu le 17 Décembre 1982 de 09H00 à 12H00, le 20 de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H30, et le 21 de 09H00 à 11H30.

Présidé par le Directeur de la Programmation au Ministère du Plan, Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, le Comité a procédé à la Sélection des Projets dont l'identification avait été faite par les Départements ministériels intéressés et figurant pour la plupart dans la programmation indicative du III^e Plan. Un rapport complet portant sur ces réunion sera établi par le Ministère du Plan et fourni aux Départements ministériels.

Concernant les projets mentionnés dans la lettre N° 2323/12.17 du 05 Octobre 1982 émanant du Ministère de la Jeunesse et des Sports, il a été recommandé ce qui suit :

- a) Deux projets sont retenus pour étude dès la mise en opération du "Fonds".
 - Implantation de Cinq (5) Chantiers des jeunes
 - Possibilités d'Emploi des Jeunes au Rwanda.Les termes de référence ont été définis dans les fiches d'identification respectives.
- b) Le projet intitulé "Ecoulement des produits des jeunes" a retenu l'attention du Comité mais son examen a été remis à Juin car le Directeur de la Programmation estime que des consultations plus approfondies devraient avoir lieu entre les Ministères de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Economie et du Commerce, celui-ci devant organiser tout le secteur du commerce quel que fût la provenance du produit commercialisable.
- c) Le projet "Plan type d'implantation d'infrastructures sportives" n'a pas été retenu dès le départ des contacts pris avec la Direction de la Programmation, car d'emblée la Banque Mondiale qui prend à charge le "Fonds d'Etudes de Projets" ne finance ^{pas} l'étude des projets dits "non-productifs".

Le Comité a recommandé que le Ministère du Plan organise une réunion de consultation des Ministères concernés par le "secteur de la Jeunesse" à savoir les :

- Ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Défense, de l'Enseignement Primaire et Secondaire, des Affaires Sociales et du Développement Communautaire. Ces réunions permettraient de mettre au point les termes de référence des études faire ayant trait aux projets "Chantiers des Jeunes" et "Emploi des Jeunes du Rwanda".

N.B. : J'ai noté que la coopération Canadienne est intéressée au projet "Chantier des Jeunes" qui ~~serait~~ pris en charge par "le mécanisme canadien des programmes spéciaux O.N.G." (lettre N° 4268/16.03. D4/ COOP/BILAT du 1er Décembre 1982, MINAFFET).

Le Directeur de la Planification

Adalbert BAYIGAMBA

Kigali, le 25/12/1982.